Cossonay - infos

L'avis de l'ingénieur du trafic, Bernard Gygax

Dans le souci de présenter un «dossier» le plus complet possible, il nous a paru important de donner la parole à Bernard Gygax afin de connaître son avis d'ingénieur du trafic.

Objectifs

Prévus pour améliorer la fluidité du trafic et la capacité des carrefours, B.Gygax précise que ces aménagements seront également positifs pour les piétons et mettront en valeur les espaces publics du village situés aux abords de cette Rue des Etangs.

Ce projet, très novateur, a été accueilli avec grand intérêt par les représentants cantonaux, urbanistes et spécialistes de la mobilité. *Par contre, le Service des routes et la police se sont montrés un peu plus réservés. D'où certaines réadaptations qui ont été nécessaires.*

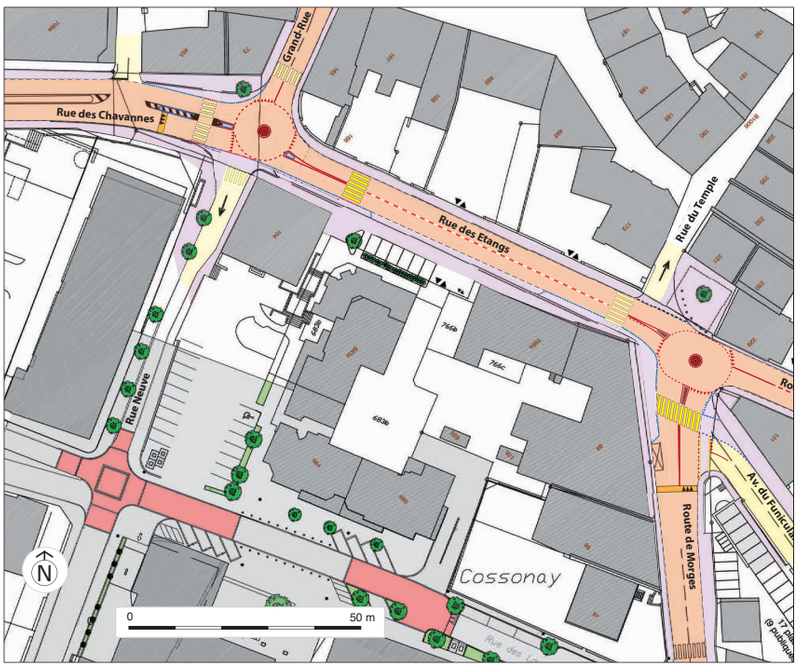

Deux giratoires pour un essai de trafic plus fluide.

Avantages

Les différents calculs théoriques effectués montrent que les giratoires fonctionnent bien et qu'ils permettent une meilleure répartition des charges du trafic. La vitesse va diminuer et les piétons se sentiront plus en sécurité. Enfin les bouchons, inévitables aux heures de pointe, seront en régression.

Contraintes

Vu la taille de ces mini-giratoires, les camions et les bus vont rouler par-dessus. *Au début, des situations «non habituelles» ou surprenantes risquent de se créer. Les usagers devront donc s'habituer aux modifications, oser s'engager dans le giratoire tout en restant prudent.* Le temps d'adaptation sera plus ou moins long, raison pour laquelle l'essai va s'étendre sur une période relativement longue. *Après ce délai, nous pourrons en tirer les conclusions qui s'imposent. Autrement, je ne vois pas de contraintes supplémentaires, car nous gardons les entrées habituelles sur ce tronçon.*

Constats

Je ne crois pas que la situation va vraiment empirer ces prochaines années. En effet, nous observons un étalement des horaires de travail qui favorisent une meilleure répartition du trafic. Les habitudes des gens se modifient un peu et ils voyagent davantage avec les transports publics même si, dans l'arrière-pays, on est plus dépendant de son véhicule! Cossonay n'est pas la seule localité à présenter ces problèmes, cependant ici, tout est concentré! Selon B.Gygax, s'il existait une «recette miracle», elle aurait déjà été trouvée. Mais, d'après les calculs et en tenant compte des habitudes des usagers, la solution envisagée devrait améliorer la situation.

Peut-être faudra-t-il aussi accepter que le trafic soit «pénalisé» au profit des piétons et des espaces publics? conclut mon interlocuteur. ■

Questionnaire: Qu'en pensent nos ados?

La commune de Cossonay a mandaté Kim Carrasco, travailleur social de proximité, pour mener une enquête auprès des adolescents de 13 à 20 ans, afin de connaître leurs habitudes, leurs soucis, leurs besoins et leurs projets.

Un questionnaire leur est actuellement transmis par divers canaux. Ce questionnaire est également disponible sur le site internet:
www.cossonay.ch rubrique actualités.
Nous les remercions d'être nombreux à y répondre.

Cette opération pourrait déboucher sur l'engagement d'un travailleur social accompagnant les ados dans leurs activités afin de limiter les comportements agressifs et les déprédations aux biens publics. ■

En bref

LES ECOLES

Pré-aux-Moines, agrandissement du collège

Lors de son dernier Conseil intercommunal, l'ASICoPe (Association Scolaire Intercommunale de Cossonay-Penthalaz) a accepté une demande de crédit d'investissement de Fr. 4'036'000.– destiné à l'agrandissement du bâtiment scolaire PAM 1, dans lequel seront installés les locaux administratifs et de services, les bureaux de la Direction et des doyens, la salles des maîtres, la bibliothèque, etc. Par la suite, de nouvelles classes seront réalisées à la place des locaux administratifs actuels. ■

L'ASICoPe

Corrine Simon de Gollion, Présidente du Comité de direction, a récemment démissionné. Pour la remplacer au sein de ce comité, le Conseil intercommunal de l'Association a élu Frédéric Rossi, Municipal à Gollion. Quant à la présidence du comité, elle sera assurée par Mme Ingrid Rossel, Syndique de la commune de Vufflens-la-Ville. ■

Conseil d'Etablissement

Dans le cadre de la loi scolaire en vigueur, les commissions scolaires ont été remplacées par des Conseils d'établissement. Au niveau de l'ASICoPe, ce Conseil qui s'occupera des établissements primaire et secondaire, est actuellement en cours de formation. Marie-José Magnenat de La Chaux y a été désignée représentante du Comité de direction. Quant au Conseil intercommunal, il y sera représenté par Marie-Claude Devenoge (Dizy), Kadem Djafar Guex (La Chaux). Michel Maillefer (Vullierens) et Roger Weissbrodt (Vufflens-la-Ville). ■